

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 728

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 8

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
À la seconde phrase de l'alinéa 51, après le mot :

« que »,

insérer les mots :

« de celle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.